

23 mai 2003 -17:00

Appartient à [Conseil des Ministres du 23 mai 2003](#)

Coopération au Développement

Sur proposition de M. Louis Michel, Ministre des Affaires étrangères et de M. Eddy Boutmans, Secrétaire d'Etat à la Coopération au Développement, le Conseil des Ministres a approuvé la quatrième liste des nouveaux engagements juridiques à conclure dans le cadre de la coopération au développement.

Sur proposition de M. Louis Michel, Ministre des Affaires étrangères et de M. Eddy Boutmans, Secrétaire d'Etat à la Coopération au Développement, le Conseil des Ministres a approuvé la quatrième liste des nouveaux engagements juridiques à conclure dans le cadre de la coopération au développement.

Cet accord entre dans le cadre de la discipline budgétaire en vigueur en raison des élections législatives du 18 mai 2003.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe